

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-46

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet ACTION CULTURELLE 2020 INTER-BIBLIOTHÈQUES DU CANTON DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Monsieur le Maire explique aux Membres du Conseil Municipal que l'équipe de la bibliothèque municipale (BM) de Freissinières souhaite reconduire une action culturelle interbibliothèques en 2020.

En effet, la manifestation *Le canton dans la tourmente 14-18* organisée en novembre 2018 par les BM du canton de L'Argentièrre-La-Bessée a été un succès tant en terme de fréquentation (850 personnes touchées) que de valorisation des compétences et des collections de chaque bibliothèque. Ce partenariat a permis de proposer un programme riche et varié pour tous les publics et a mis en évidence l'intérêt à travailler ensemble pour tous les acteurs.

Le thème retenu pour l'action culturelle 2020 est ***Partir-(Re)Venir dans les Hautes-Alpes***. Chaque bibliothèque pourra ainsi développer un thème propre en liaison avec son histoire locale ou autre.

L'objectif principal d'une telle manifestation est de créer une dynamique locale attractive autour des bibliothèques sur l'ensemble du territoire afin de favoriser l'accès de tous à la culture.

Enfin, M. le maire précise que la Bibliothèque Départementale, service du Département des Hautes-Alpes, encourage de plus en plus les petites bibliothèques rurales à travailler en réseau notamment en leur accordant un subventionnement bonifié à 70 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise l'équipe (salariés et bénévoles) de la Bibliothèque Municipale de Freissinières à travailler à l'organisation de l'action culturelle 2020 interbibliothèques du canton de l'Argentière-La-Bessée et participer aux réunions préparatoires à ce projet.

Précise que

- Les responsables des bibliothèques ont présenté un projet chiffré ;
- La commune de L'Argentière-La-Bessée gèrera la partie financière de l'action culturelle 2020 ***Partir-(Re)Venir dans les Hautes-Alpes***, pour les bibliothèques municipales, en sollicitant l'aide financière du Département 05 pour l'ensemble des projets chiffrés de chaque bibliothèque municipale ;
- La bibliothèque de Freissinières assurera la coordination du projet ;

Autorise le Maire à signer, avec les communes porteuses du projet, une convention prévoyant les modalités pratiques de la mise en œuvre de cette action culturelle 2020.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.